



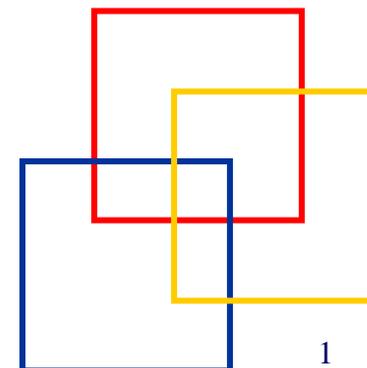
Bureau
international
du Travail

Comment rendre effectif le droit à la sécurité sociale?

Réunion tripartite d'experts sur les stratégies d'extension
de la couverture de la sécurité sociale
Genève, 2-4 septembre 2009

Ursula Kulke
Département de la sécurité sociale
Bureau international du Travail
Septembre 2009

La Campagne sur la Sécurité Sociale et la Couverture pour Tous

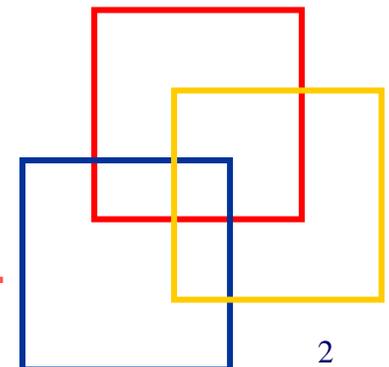




Le droit à la sécurité sociale – un droit fondamental de la personne

- **Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948):**
 - Article 22: Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale
 - Article 25: Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille
 - *En adoptant la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les Etats membres des Nations Unies ont reconnu le caractère fondamental du droit à la sécurité sociale.*
- **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966):**
 - Article 9: Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à la sécurité sociale
 - *Par voie de ratification, d'accession ou de succession, 160 Etats membres des Nations Unies se sont engagés à s'efforcer de procurer la sécurité sociale à tous*
 - **Bien que le droit fondamental de la personne à la sécurité sociale ait été consacré comme tel par les Nations Unies en 1948, l'OIT, en tant qu'agence spécialisée responsable de l'élaboration des normes internationales du Travail s'est vue attribuer une responsabilité de premier plan quant à la réalisation de ce droit dès sa création, en 1919.**

La Campagne sur la Sécurité Sociale et la Couverture pour Tous

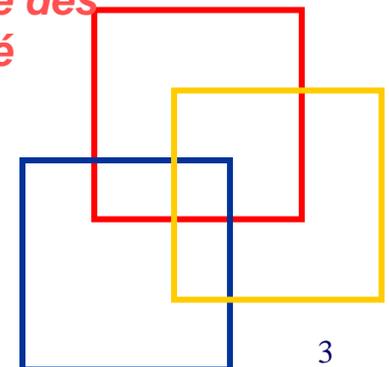




Le mandat de l'OIT en matière de sécurité sociale (1)

La mission de l'OIT

- **Préambule de la Constitution de l'OIT (1919)**: ...améliorer les conditions de travail notamment par « la lutte contre le chômage, (...) la protection des travailleurs contre les maladies générales ou professionnelles et les accidents résultant du travail, la protection des enfants, des adolescents et des femmes, les pensions de vieillesse et d'invalidité. »
- **Déclaration de Philadelphie (1944)**: d'encourager... «l'extension des mesures de sécurité sociale en vue d'assurer un revenu de base à tous ceux qui ont besoin d'une telle protection ainsi que des soins médicaux complets» .
 - *Ainsi, en adoptant la Déclaration de Philadelphie, les mandats de l'OIT ont élargi le mandat de l'Organisation, passant de la protection sociale des travailleurs et de leur famille à l'extension des mesures de sécurité sociale à toutes les personnes en besoin d'une telle protection.*
 - *Pour la première fois, la communauté internationale déclare son engagement envers l'extension de la sécurité sociale à tous.*



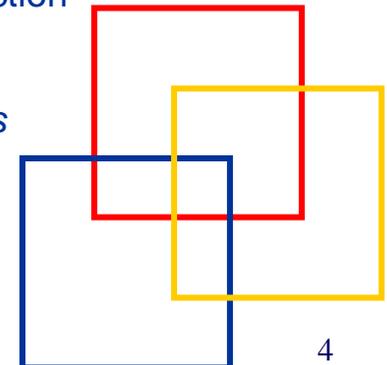


Le mandat de l'OIT en matière de sécurité sociale (2)

- **Conclusions de la discussion générale (adoptées par la CIT 2001):**
 - Réaffirment que la sécurité sociale constitue un droit fondamental de l'être humain
 - Confirment le mandat de l'OIT en matière de sécurité sociale
 - Proposent qu'une vaste campagne soit lancée pour promouvoir l'extension de la couverture de la sécurité sociale, laquelle sera lancée en 2003
- **Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (adoptée par le CIT 2008** *« reconnaît que l'OIT a l'obligation solennelle d'accompagner, parmi les nations du monde, la mise en œuvre de programmes propres à réaliser les objectifs que constituent ... l'extension des mesures de sécurité sociale en vue d'assurer un revenu de base à tous ceux qui en ont besoin, ainsi que l'ensemble des autres objectifs énoncés dans la Déclaration de Philadelphie ».*
- **Pacte mondial pour l'emploi (adopté par la ILC 2009):**

demande aux pays qui ne sont pas encore dotés d'une sécurité sociale étendue de mettre en place une « protection sociale adéquate pour tous, fondée sur un socle de protection sociale », comprenant:

 - *L'accès aux soins de santé ,*
 - *La sécurité du revenu pour les personnes âgées et les personnes handicapées*
 - *Les prestations à l'enfance*
 - *La sécurité du revenu combinée à des régimes publics de garantie d'emploi pour les chômeurs et les travailleurs pauvres*



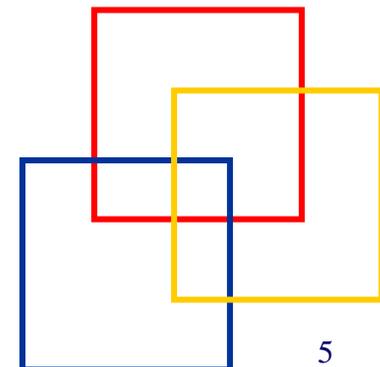


Bureau
international
du Travail

Réaliser le mandat de l'OIT et le droit fondamental à la sécurité sociale

En vertu du droit international relatif aux droits de la personne...

- Chaque droit de la personne possède un « **contenu essentiel minimum** » sans lequel il perd toute signification
- Une fois ce « **contenu essentiel minimum** » établi, les pays ont l'obligation d'augmenter les niveaux de protection en place de manière progressive, jusqu'à ce que le droit à la sécurité sociale soit pleinement réalisé, en fonction de leur développement économique et social et en faisant un usage maximum des ressources dont ils disposent





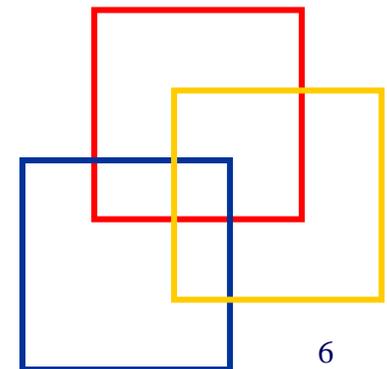
Réaliser le mandat de l'OIT et le droit fondamental à la sécurité sociale

Pour l'OIT...

Suite à l'analyse de

- *La Déclaration universelle des droits de l'Homme et du Pacte international relatif au droits économiques, sociaux et culturels*
- *La Constitution de l'OIT et du mandat de l'Organisation tel que défini dans la Déclaration de Philadelphie*
- *Conclusions de la CIT de 2001 et de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, adoptée par la CIT en 2008*

une approche à deux dimensions pour l'extension de la sécurité sociale a été élaborée sous l'égide de la campagne, afin d'aider les Etats membres à réaliser ce droit fondamental de l'être humain.



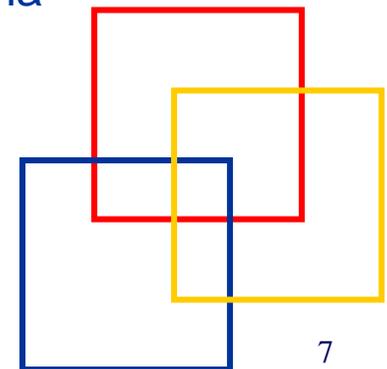


Réaliser le mandat de l'OIT et le droit fondamental à la sécurité sociale

Les deux dimensions...

- La **dimension horizontale** correspond au « **contenu essentiel minimum** » de ce droit fondamental de l'être humain et consiste en un niveau de base de sécurité sociale que tout Etat membre se doit de fournir à sa population de façon immédiate.
 - Pour le BIT, ce « **contenu essentiel minimum** » comprend les quatre garanties sociales de base
 - *Mises de l'avant par le Conseil des Chefs de Secrétariat des Nations Unies comme partie d'un socle de protection sociale plus large et*
 - *Incluses dans le Pacte mondial sur l'emploi (juin 2009).*
- La **dimension verticale** correspond à la réalisation progressive de la sécurité sociale jusqu'à la réalisation complète de ce droit. L'on envisage ici des niveaux supérieurs de sécurité sociale et l'accès à des soins de santé de qualité supérieure à des niveaux qui soient suffisants au maintien des conditions de vie des gens grâce à des prestations prévisibles et stipulées sous forme de droit de ces personnes.

La Campagne sur la Sécurité Sociale et la Couverture pour Tous





Instrument principaux de l'OIT pour remplir son mandat et réaliser le droit fondamental à la sécurité sociale

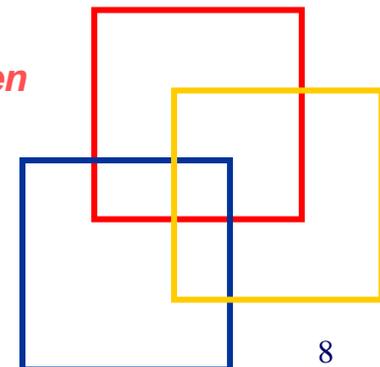
- Les principaux instruments dont l'OIT dispose pour remplir son mandat et réaliser le droit fondamental de l'être humain à la sécurité sociale sont les **normes internationales de sécurité sociale**

Principale convention en matière de sécurité sociale :

- La *Convention concernant la sécurité sociale (norme minimum)*, 1952 (C.102), la seule des 6 conventions de l'OIT en matière de sécurité sociale qui
 - Définit les neuf branches classiques de la sécurité sociale,
 - Etablit des normes minimum pour chacune de ces branches et
 - Contient des principes de sécurité sociale internationalement reconnus
- Ainsi, la convention no. 102 a exercé et continue d'exercer une forte influence à l'échelle internationale, régionale et nationale et constitue un symbole pour le développement de systèmes de sécurité sociale formels de par le monde
- Toutefois, ni la convention no. 102 ni aucune autre des conventions à jour ne contient d'obligations relatives au « contenu essentiel minimum » de sécurité sociale et à son caractère universel.

Ainsi, bien que l'on puisse conclure que les normes existantes sont adéquates en tant qu'instruments pour l'extension de la dimension verticale de la sécurité sociale, l'on peut se demander si un nouveau mécanisme est nécessaire pour aider les pays à mettre en place le « contenu essentiel minimum » de sécurité sociale

La Campagne sur la Sécurité Sociale et la Couverture pour Tous





Bureau
international
du Travail

Merci

La Campagne sur la Sécurité Sociale et la Couverture pour Tous

